

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

tion cependant d'un ex-marchand venu de Londres qui s'est présenté à moi comme chef bureau. Je ne sais où donner de la tête; elle s'aggrave; je suis dans un affreux chaos. Tout le monde voit des places, pour soi pour ses amis; on veut que je bouleverse tout ce qu'a fait mon prédécesseur au risque de me mettre sur les bras tous les amis qu'il s'était faits. Chère, chère épouse viens un peu me consoler, me rassurer car je ne sais où j'en suis. Attends, je laisse faire les choses; je me confie à la providence, à mon bonno étoile et aux bons serviteurs de Dieu; à bien son charger de triporter un peu les affaires du pays dans lesquelles je ne vois guère jusqu'à présent. A. remercie toujours de bon cœur ou moi-même ceux qui pensent que je pense.

Viens, mon amie; apporte moi ton cœur sur les ailes d'un bateau à vapeur; confie tout ce qui m'est cher aux flancs fidèles de l'Uranica; je fais des vœux pour que le destin veuille aux parois de ses chaudères; je t'attends enfin avec toute l'impatience d'un époux qui soupire après tes douces paroles pour le consoler, après tes douces réprimandes pour le rassurer après de doux conseils pour l'aider. Embrausé mon enfant et dis-leur bien qu'il n'y a aucun danger pour elles dans ce pays. On peut s'aventurer assez loin hors des murs de la ville sans rencontrer d'autres que de panthères, de serpents venimeux ni d'autres rhinocéros; les tribus sauvages qui occupent quelques postes dans les environs ne laissent approcher sans trop de défiance; d'ailleurs et mes chères filles desirant aller les visiter je les ferai accompagner par quelques uns de nos officiers qui sont au mieux avec les indiens auxquels ils font beaucoup de bien et qui les regardent comme les pères de leurs enfants. Adieu mon amie je monterai bientôt tous les jours sur le toit de mon palais afin d'interroger l'horizon et de voir si je n'apercevrai pas la bienheureuse icône qui m'annoncera mon épouse. Ton fidèle et dévoué mari BACOT.

Comme on peut le voir par le compte rendu de la dernière assemblée publique l'établissement définitif de la société de St. Jean Baptiste l'adoption d'un projet de règlements datent du 16 courant. Tous ceux qui ont à cœur véritablement l'union des canadiens; tous ceux qui voient le bien incalculable que peut faire à la cause et aux intérêts les plus sacrés du pays, une telle association, conduite dans un esprit de conciliation, et avec sagesse, doivent se faire un devoir de s'y enliser. Des listes d'inscriptions seront déposées dans les endroits que désignera le comité à l'assemblée qu'il aura sans doute bientôt.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ DE ST. JEAN BAPTISTE.

Conformément à l'invitation publique du comité nommé pour arrêter les bases de cette association, les citoyens de la ville et faubourgs de Québec se réunirent, mardi soir, 10 du courant, à l'école des Frères afin de voter sur le dit comité. Le président R. E. CARON, fut appelé au fauteuil M. Tessier, Esq. et M. N. Aubin, furent priés d'agir comme Secrétaire.

Le Président expliqua les bases de la réunion et donna des détails sur les travaux du comité dont le résultat allait être soumis à l'approbation de l'Assemblée. Le plan d'organisation et de règlement tel qu'il a été par le comité fut ensuite lu, article par article et légèrement modifié, après quoi il fut résolu à l'unanimité sur motion de M. N. Aubin secondé par M. O. Fiset, que le rapport du comité qui vient d'être lu soit adopté par cette assemblée, et que le comité général dirigé par le comité fut nommé soit chargé d'en faire la distribution parmi les membres de la société.

Il fut ensuite résolu unaniment sur motion de M. Dr. Rousseau, secondé par Fr. Parent, Esq. Qu'il n'est pas expédient de procéder ce soir à la nomination des officiers de l'association, attendu le retard de ces sections; mais que le comité déjà nommé soit chargé de prendre les noms de toutes les personnes qualifiées qui voudront s'inscrire comme membres de la société, d'ici à 15

jours, à l'expiration desquels il convoquera une assemblée des personnes ainsi inscrites pour procéder à l'organisation définitive de la société. Des remerciements furent faits par acclamations à l'honorable Président ainsi qu'aux secrétaires l'assemblée s'ajourna. M. Tessier, Secrétaire. N. Aubin, Secrétaire. Québec, 17 Aout 1842.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN CANADA. Célébration de la St. Napoléon, 15 août 1842.

Les membres de la Société Française en Canada se sont réunis Mardi-soir chez M. Vandreyden pour célébrer, par un banquet, leur fête patronale; à huit heures les membres prirent place autour d'une table abondamment servie. La salle était ornée de verdure; et de tableaux rappelant les principaux faits des années de la guerre. L'une des extrémités de la table flottait le drapeau tricolore surmonté de l'aigle impérial. Le président, M. G. D. BAZZAZZETTI, occupait la tête de la table; près de lui étaient placés les convives invités et les autres de la société.

Après le repas et dès que la nappe eut été enlevée, M. le président se leva et prononça l'allocution suivante qui fut accueillie par de vifs applaudissements. Messieurs et compatriotes. Sept ans déjà se sont écoulés depuis que nous posâmes les bases de l'association qui sur une terre étrangère a fait de nous en quelque sorte une seule famille, et le même zèle, la même union qui présidèrent à sa naissance peuvent se remarquer dans sa continuation. Chaque année voit s'accroître la prospérité de notre société; je compte cependant de nombreux bienfaits; chaque année nous nous retrouvons fidèles au saint rendez-vous que nous nous sommes imposé et qui nous rassemble constamment à pareil jour. Les causes de cette persévérance sont simples, messieurs: est anniversaire nous rappelle des souvenirs glorieux pour la plupart de nos chères patries; nous venons de tout le monde; notre alliance et noble est sacrée; nulles arrière pensées n'en vient ternir le luit; chacun de nous peut l'avouer avec orgueil. Ces tullelions doivent nous rendre fiers de notre fraternité et nous inculquer la volonté ferme de continuer les uns avec les autres sans doute désirer zèle, et je m'y attacherai pas davantage; mais il en est qui me sont particulières et qui redoublent chez moi le plaisir de vous appartenir; recevez donc messieurs mes sincères remerciements pour la confiance bien légitime dont vous m'honorez tous les ans en appelant à vous, président et pour le zèle avec lequel vous avez consacré tout votre temps et vos efforts vers la prospérité et l'honneur de notre association; acceptez aussi les vœux bien sincères que je fais pour le bonheur particulier de chacun de vous. Que notre devise soit, aujourd'hui comme toujours: Union - Fraternité.

M. le président procéda ensuite à la lecture des bases de la loi comme suit:

- 1. A la France. Le grand honneur dont nous venons la mériter la fit assez briller par la guerre pour qu'il ne puisse y avoir de crainte pour elle quand elle brille aussi par la paix. Cette gloire qui ne demande pas plus de patriotisme est plus précieuse aux yeux des véritables amis de l'humanité que celle qu'on acquiert aux combats. Puisse la France prospérer toujours; puissent ses guerriers s'accomplir sans lâcheté, malgré la perte douloureuse qu'elle vient de faire par la mort de l'héritier présomptif de la couronne, Son Altesse Royale le duc d'Orléans; puisse le peuple français et les hommes dont il s'honore comprendre que la France ne doit compter toute sa gloire et son énergie à défendre son grand nom plus à déchirer la patrie. Puisse enfin ceux qui gouvernent ce beau pays se persuader qu'une juste liberté fut plus pour consolider l'ordre et la paix que la police et qu'une veinture de baïonnettes.

- 2. A la mémoire de Napoléon. (Silence.)
- 3. Aux nations qui firent partie de l'Empire français.

Le jeune union momentanée avec la France leur a fait contracter pour jamais le germe fécond et impérissable du progrès. Tous marchent aujourd'hui rapidement quoique pacifiquement vers l'amélioration morale, physique et industrielle des masses.

Aux braves qui marchèrent sous les aigles françaises. Le soldat de tous les pays les accepta dès longtemps comme des modèles de bravoure, de dévouement et de loyauté. Chaque jour un tocsin funèbre annonce, à ceux qui restent, que quel'un d'eux leurs vœux compagnaons a quitté cette terre pour aller prendre sa place dans l'histoire.

- 5. La reine Victoria première. Jeune femme, elle a par ce seul titre droit au respect et aux hommages des Français. Puisse son règne être pour elle comme pour ses sujets une époque de paix et de bonheur. Puisse elle enfin désirer à faire tout le bien qu'elle désire.
- 6. Au jour que nous célébrons. La Société Française en Canada, l'ai choisi comme point de ralliement; elle vient chaque soir à pareil jour réchauffer son zèle aux rayons glorieux de drapeau tricolore qui sont les emblèmes de bienfaisance. Puisse-t-elle célébrer longtemps encore cet anniversaire qui ne peut désespérer inspirer que des sentiments d'orgueil chez les enfants de la France, de respect chez ceux des autres nations.

7. Au gouvernement sous lequel nous vivons. Comme français nous lui devons reconnaissance et fidélité en retour de la protection qu'il nous accorde. Comme citoyens du pays que nous adoptons pour patrie, nous faisons des vœux pour qu'il gouverne selon les véritables principes de la Justice et de l'Impartialité.

8. La Canada et les Canadiens indistinctement. Sur la terre étrangère nous trouvons tout ce qui pouvait nous attacher à notre ancienne patrie, des anges français, une langue française et des cœurs français; sa prospérité, sa gloire, son bonheur nous sont donc aussi chers qu'à nos enfants même du pays. Nous retrouvons de plus chez nos nouveaux concitoyens, sans distinction d'origine tout l'accueil, toute l'affection que nous désirerions recevoir de frères et de compatriotes; nous leur devons donc à tous indistinctement respect, amitié et dévouement.

9. Son Altesse Royale le Prince de Joinville et ceux qui l'accompagnent à Ste. Hélène. S'ils n'avaient pas d'autres titres à l'admiration et à la reconnaissance du peuple français, ne suffiraient-ils pas pour leur illustration d'avoir accompli le dernier, le plus cher et le plus glorieux des devoirs, leur dernière reposent aujourd'hui sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il a tant aimé.

10. Les autres sociétés de bienfaisance. La bienfaisance est un devoir bien doux lorsque le bienfaiteur peut se rapprocher du malheureux, le secourir sans humilier. Les sociétés qui remplissent ce but sont les seules institutions humaines qui ne rencontrent pas de détracteurs. Puisse-nous élever nos aînés en prospérité comme nous les réalisons en bonne volonté.

11. La France indépendante. La cause d'indépendance de l'esprit humain; la sentinelle avancée de la liberté; la tribune des peuples et le cauchemar des tyrans.

12. Aux membres survivants de la Famille de l'Empereur.

Nous faisons des vœux pour que la patrie que leur chef a tant illustrée leur ouvre ses bras et qu'ils y soient comme de vrais enfants d'une même famille pour travailler à la gloire commune.

Toutes ces santés furent accueillies au milieu des acclamations générales et accompagnées de chansons analogues de la part des convives. Parmi les santés volontaires proposées ce grand nombre se trouvent les suivantes:

- « Notre honorable président et à sa famille. » La société, en retour du zèle et des soins constants qu'il porte à sa prospérité, lui voue la reconnaissance la plus vive. Puisse-t-il jouir de sa santé, de la considération et de tout le bonheur qu'il mérite sous tant de rapports.

Cette santé fut vue avec enthousiasme et au milieu des cris de Vive notre président. Puisse-nous le voir longtemps encore parmi nous.

« Aux sociétés absentes. » Puisse ce petit souvenir, tout en leur montrant que nous ne les oublions pas, leur inculquer le désir de nous rejoindre l'an prochain.

« Au beau sexe. » Tyrant qui enlève sans conscription; taxe sans représentation, agit sans conseil, abhorre la justice égale, juge sans appel, règne sans balotage, mettonne en temps de paix, et cependant de tous les tyrans, est le seul dont l'homme élève le joug.

« Aux français qui habitent une terre étrangère. » A la mémoire de Cambronne.

« Au vénérable comte de Montholon. » Puisse sa captivité, qui ne déshonore que ses geôliers, finir bientôt.

« A la continuation de la paix en Europe. » A une heure avancée le président s'étant levé pour se retirer, tous les convives suivirent son exemple et se séparèrent après s'être donné fraternellement la main, se promettant de se réunir de nouveau à pareille époque.

